

6 février 1885

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant les tableaux de  
M<sup>rs</sup>. Alf. Verulée, Rosseels  
et Serriere, acquis pour le Musée  
de l'Etat

N<sup>o</sup> 2506

2506 Coll. de M<sup>rs</sup>. Alf. Verulée, Rosseels et Serriere.

NUMÉRO  
D'ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MINISTÈRE  
de  
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
et des  
TRAVAUX PUBLICS.  
—  
ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 6 Février 1885.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2506

N<sup>o</sup> 20571

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

—  
ANNEXE.  
—  
SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer  
que le gouvernement vient d'acquiescer,  
pour les Collections de l'Etat, les  
trois tableaux désignés ci-après:  
"au beau pays de Flandre, par M<sup>re</sup>  
A. Ferris;  
" Bruyères" par M<sup>re</sup> Kopsell;  
" L'accord" par M<sup>re</sup> Ferris, qui ont  
figurés à l'exposition générale des  
Beaux-Arts en 1884. (Bruxelles.)

Je vous prie, Messieurs, de vouloir  
bien prendre les mesures nécessaires  
en vue du placement de ces œuvres,  
dans la galerie moderne de peinture  
de l'Etat.

Agreez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération distinguée.

Le Ministre,  
Le Directeur général,  
J. Dutilleul

A la Commission  
directrice des musées  
royaux de peinture &  
de sculpture de l'Etat,  
à Bruxelles.